

**ANNEXE 3a**

**Formulaire de dépôt de liste de candidatures aux Elections au Conseil scientifique et pédagogique  
(COSP)**

**EUR SPECTRUM**

**Scrutin des 13 et 14 novembre 2024**

**Collège : A**

**Sous-collège** : cocher la case correspondante :

- représentant de la Chimie,
- représentants des Sciences de la Terre,
- représentants de la Physique (*membres de l'INPHYNI et du CRHEA*),
- représentants de l'Astrophysique (*membres de Lagrange et Artemis*),
- représentants des Mathématiques (*membres du LJAD et chercheurs INRIA des équipes projets rattachés à l'EDSFA*)

Nombre de sièges à pourvoir : ..... (voir article 2 de l'arrêté d'organisation)

Conditions de recevabilité de la liste : voir article 5 de l'arrêté d'organisation

**LISTE DES CANDIDATES et CANDIDATS**

NOM DE LA LISTE ou Appartenance ou soutien dont la liste bénéficie<sup>1</sup> : cette mention n'est pas obligatoire (art. D 719-23 du code de l'éducation). Elle est portée sous la responsabilité du responsable de la liste :

Nom et prénom des candidates et candidats

Laboratoire/discipline

N° 1

N° 2

N° 3

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et Signature de la personne qui dépose la liste :

---

<sup>1</sup>Conformément aux dispositions du présent arrêté, tout soutien devra impérativement être justifié par une décision du bureau de l'association ou par une personne habilitée à représenter l'association pour qu'il puisse apparaître sur les professions de foi. Les mêmes précisions figureront sur les bulletins de vote.

Nom et coordonnées du/de la **délégué.e de liste**, obligatoirement candidat.e, qui représentera la candidature au Comité Electoral Consultatif :

Nom – Prénom :

Tél. professionnel :

Tél. personnel :

Mail :